



CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
DES RIVERAINS

VENTE-CONSEIL Tenue vestimentaire obligatoire



- Tailleur avec jupe
- Tailleur avec pantalon classique
- Chemisier assorti
- Chaussures ou bottes convenant au tailleur
- Complet classique
- Chemise assortie
- Cravate assortie optionnelle
- Chaussures convenant au complet

Sont interdits : *jeans, souliers de course, sandales, casquettes, t-shirts.*

FORMULE STAGE Alternance travail – études (ATE)

**Plus du quart de votre formation
réalisé en milieu de travail**

Vous devez :

- faire approuver votre choix d'entreprise par votre enseignant au début de votre formation;
- être en mesure d'assurer votre déplacement et les frais de déplacement associés.

Il est à noter que vous ne serez pas accepté(e) en classe si votre tenue vestimentaire n'est pas conforme.